

Maison d'Accueil  
du Jeune Travailleur



# LE PROJET ASSOCIATIF

2019/2024





# 1 introduction

Association loi 1901 à but non lucratif fondée par des militants associatifs, issue de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

## La majt

Œuvre depuis 1957 sur le territoire de Lille en faveur de l'accueil de l'hébergement de l'accès à l'autonomie des jeunes de 16 à 32 ans.

Si elle avait à l'origine pour objet de répondre aux besoins d'hébergement et attentes des jeunes déplacés par le travail, les études, la formation, elle est aujourd'hui confrontée à des publics diversifiés dont une part de plus en plus importante en grande difficulté d'inclusion sociale. Elle est pour ces derniers pleinement engagée, considérant leur accueil et leur hébergement comme indispensable à tout insertion.

Les missions de l'association ont évolué en termes d'accompagnement, d'animation, dans une perspective de prise d'autonomie par l'obtention d'un logement et de ressources stables.

## Le projet associatif

Présente l'opportunité de se poser, de regarder le chemin parcouru et d'envisager l'avenir en tenant compte des évolutions des jeunes et de la société.

Donne à voir une perspective claire d'une gouvernance responsable et engagée.

# 2. historique

La majt, 60 ans au service des Jeunes  
Les dates essentielles :

• **1957** : Création de l'association, 12 places d'hébergement pour garçons rue de Thumesnil

• **1960** : Embauche d'un directeur, 1<sup>er</sup> permanent

• **1970** : Ouverture du Bâtiment 40 rue de Thumesnil à Lille, 90 places d'hébergement pour garçons

• **1978** : Ouverture du bâtiment 17 rue de Thumesnil, 148 places d'hébergement, passage à la mixité

• **1982** : Reprise de l'ATRIUM, 60 rue du Faubourg d'Arras à Lille 87 places d'hébergement

• **1982** : Organisation du 1<sup>er</sup> Festival des rencontres

• **1985** : Réhabilitation du bâtiment 40 rue de Thumesnil

• **1987** : Achat du 46/48 rue de Thumesnil, 8 logements

• **1990** : Réhabilitation de l'ATRIUM

• **1992** : Achat réhabilitation de 13 maisons sur Lille Moulins

• **1995** : Création de l'Atelier, accueil d'artistes en résidence

• **1998** : Réhabilitation du 17 rue de Thumesnil

• **2001** : Dernière édition du Festival des Rencontres

• **2002** : Prise en 1ère location du 19 rue de Thumesnil (13 logements VILOGIA)

• **2002** : Arrêt de la restauration à l'Atrium

• **2003** : Arrêt de la restauration à la MAJT

• **2010** : Mise en chantier de l'ATRIUM 2

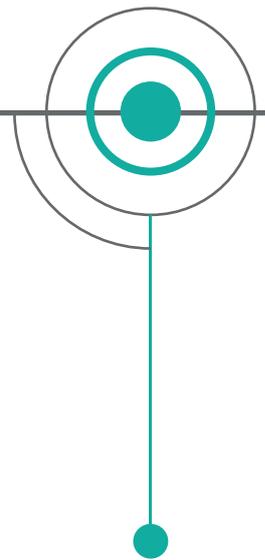
• **2011** : L'ATRIUM devient ATRIHOME et déménage le 19/12/2011 et ouverture d'un FJT (138 places) et d'une RJAM (132 places)

• **2014** : Mise en œuvre d'un plan social, Vente des patrimoines, Arrêt de la sous location du 19 rue de Thumesnil arrêt d'exploitation du bâtiment 40

• **2016** : Démolition du bâtiment 40 rue de Thumesnil Evaluation interne et externe

• **2017/2018** : Changement de gouvernance : Présidence et Direction - 60<sup>ème</sup> anniversaire

# 3. Nos valeurs



- Accueil, Ecoute, Disponibilité, Solidarité dans un souci de Bienveillance permanente, pour :
  - Quantifier, analyser les besoins,
  - Favoriser le développement de réponses pertinentes et adaptées aux besoins des résidents,
  - Être porteur d'innovation

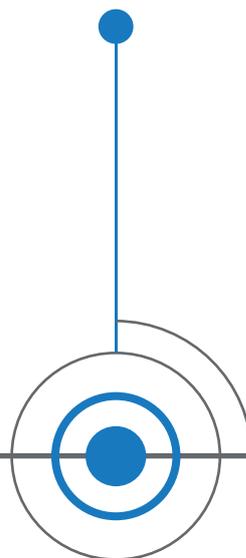
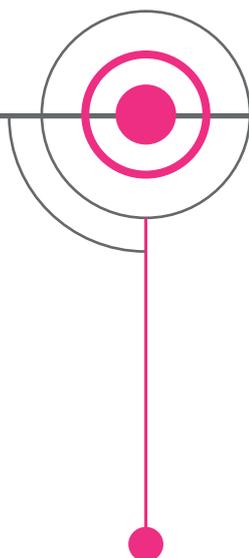
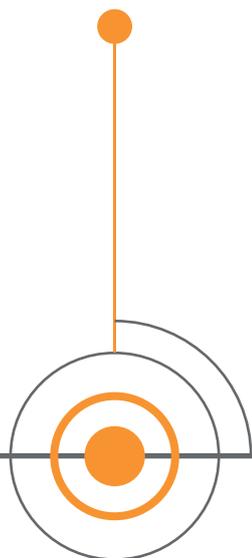
---

- **Attention** envers les situations les plus complexes

**Respect** des publics accueillis dans leur intimité, particularité et leur libre arbitre.

---

- **La MAJT** relève de la loi 2002-2 et se conforme au Registre des Bonnes Pratiques Professionnelles.



- **Ethique, Bénévoles, Militants et Professionnels** dans une même conception partagée pour accueillir, comprendre, responsabiliser les jeunes.

---

# 4 Le public ■ accueilli aujourd'hui

---

La **majt** accueille dans ses FJT :

- Des jeunes de 16 à 30 ans, filles et garçons, jeunes couples ; déplacés par le travail, les études, en situation de rupture familiale, des jeunes chômeurs au contrat précaire de la Métropole lillois, mais également d'autre Région, d'autres pays de culture et de conditions sociales différentes.

- Sur les trois dernières années, **1100 jeunes** ont été hébergés au sein des Foyers dont **92%** de moins de 25 ans ; **64%** ayant moins de 21 ans.

- **La majt** gère également une RJAM (Résidence jeunes Actifs en Mobilité) accueillant des publics de 18 à 32 ans, en favorisant les plus de 25 ans. Elle vise particulièrement des jeunes autonomes en activité ou en formation.

---

# 5 Notre ambition

## pour les années à venir

La **majt** fait de l'inclusion sociale des jeunes, son principal défi, avec en perspectives :

01

### Développer

- Une offre d'hébergement de qualité, prête à répondre aux évolutions des besoins
- Des services et un accompagnement respectueux, sachant s'adapter aux besoins

02

### Innover

- Dans ses propositions d'hébergement, en créant une offre diversifiée, adaptée et évolutive
- Dans son accompagnement, notamment des publics les plus marginalisés, mais aussi dans l'aide à l'installation en logement autonome

03

### Conforter

Fort de son image d'acteur sur la métropole lilloise depuis ses origines, la MAJT entend conforter son réseau partenarial en se voulant moteur d'expérimentations nouvelles et d'adaptation à la société

# 6. Nos missions

Accueillir, héberger, loger et accompagner  
le Résident dans son projet de vie.  
Accomplir cette mission impose de :



## Être à l'écoute

des populations et des territoires.  
La MAJT entend être acteur dans  
les politiques locales en matières  
d'habitat et d'insertion en proposant  
son expertise, son savoir faire  
et ses compétences techniques  
en matière d'habitat jeunes.

## Proposer un hébergement tremplin

aux conditions financières adaptées aux situations des jeunes

## Mettre en place un accompagnement personnalisé

par la rédaction et la mise en œuvre d'un projet de vie réaliste et adapté aux capacités individuelles

## Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle

des jeunes en tenant compte de l'accroissement de la précarisation des publics et en s'interrogeant en permanence sur les besoins et attentes et les réponses à leur apporter

## Être attentif

aux situations des jeunes en difficulté, en rupture, en recherchant en permanence les moyens de leur assurer des parcours sécurisés et valorisant, tout en continuant à accueillir les publics classiques (en insertion professionnelle et étudiant), dans une notion de brassage social

# 7. Notre projet

01

Faire valoir notre expertise dans l'accompagnement des jeunes

Démontrer que le FJT, dans son mode de fonctionnement, est un véritable tremplin permettant au jeunes d'appréhender l'environnement et d'accéder à une autonomie pleine et entière

02

03

Engager une démarche d'évaluation qualitative :

Elle doit conforter la volonté d'innover par la connaissance des besoins et attentes des publics et d'ajuster les réponses

L'évaluation de l'ensemble des actions menées par la MAJT doit permettre de valoriser les modes d'action et de mesurer leur impact

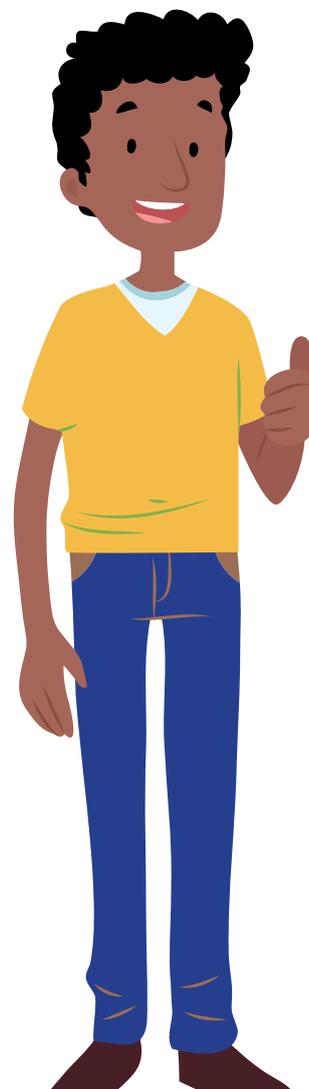
04

**Poursuivre le développement :**

L'association doit s'engager dans la réflexion de la mutation de ses établissements, de ses actions et services

05

Assurer une gestion financière rigoureuse au service du développement des actions en faveur des jeunes



# 8. Conclusion

Le projet associatif est l'occasion pour le conseil d'administration de réaffirmer ses engagements et de donner une visibilité à ses adhérents, aux jeunes accueillis et à ceux à venir ainsi qu'à ses partenaires. Il veut donner une image claire et pertinente de ses projets. L'objectif est de rassembler tous les acteurs autour d'un projet : accueillir, loger, accompagner les jeunes pour une inclusion réussie.

La gouvernance se doit d'assurer un pilotage bienveillant en créant les conditions nécessaires pour permettre aux salariés de développer leurs compétences.

Ce souci de dialogue s'appuiera sur une démarche qualité participative au bénéfice des jeunes accueillis.





# Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs

## Siège social

17 rue de Thumesnil - 59000 LILLE

Tél : 03 20 52 69 75 - Fax : 03 20 88 21 46

[contact@majt-lille.org](mailto:contact@majt-lille.org)

[www.majt-lille.asso.fr](http://www.majt-lille.asso.fr)

## Résidences Atrihome

11-13 rue Abélard - 59000 LILLE

Tél : 03 66 72 91 33

[contactatrihome@majt-lille.org](mailto:contactatrihome@majt-lille.org)

